

Sécurité en mer, quel bilan en 2023?

Le jeudi 5 octobre, l'ensemble des acteurs de la sécurité en mer de la façade Atlantique s'est réuni à Arcachon pour faire un bilan de la campagne du 1er au 30 septembre. Un bilan presque similaire à l'année 2022 tant en nombre d'interventions que de victimes. Cette réunion a été présidée par le préfet maritime de l'Atlantique Jean François Quérat.

Ce sont au total 3 927 opérations de secours maritimes coordonnées par les CROSS Etel et Corsen. Parmi ces 3 927 opérations 3016 sont liées à la pratique de la plaisance et des loisirs nautiques.

29 personnes ont perdu la vie en mer sur la façade Atlantique entre le 1er mai et le 30 septembre 2023. Les causes sont multiples mais la principale reste la baignade. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces accidents : mauvaise météo, courant et pour le département de la Gironde, noyade dans les baïnes. Les accidents se produisent souvent dans des conditions difficiles. Les plaisanciers manquent de préparation tant physique que matériel.

La saison 2024 est d'ores et déjà en préparation. L'objectif est de toucher le plus possible les pratiquants des loisirs nautiques notamment grâce aux outils à leur disposition.

Le numéro de téléphone 196 est l'outil phare qui permet au CROSS à la fois de géolocaliser le requérant et de coordonner l'intervention des secours. La prévention au plus près des zones de pratique va continuer la saison prochaine sur les plages, dans les ports notamment dans les zones dangereuses.

Les Baïnes entre l'île de Ré et Hendaye représentent 31 noyades, dont 4 décès sur cette campagne. Cela représente

autant d'interventions et presque autant de morts par rapport à 2022. La préfecture Maritime rappelle les consignes de sécurité à respecter : Éviter de lutter contre le courant, sortir perpendiculairement au courant, attendre les secours (la victime est la plupart du temps vue de la plage), éviter de se fatiguer dans le courant.

François Gros, le chef d'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité, rappelle qu'aucun décès n'est à déplorer du fait des baignes dans les zones de baignade surveillées pendant les heures de surveillance. il est donc primordial d'être attentif aux messages d'alertes lancés par la préfecture et les communes des zones concernées.

Il est à noter que presque 1 000 personnes ont été secourues grâce à l'ensemble des opérations de sauvetage sur la façade Atlantique sur cette campagne, du 1er mai au 30 septembre 2023.